

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

UFI: C2GC-6QV1-500H-59J2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Huile pour engrenages

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ROWE Mineralölwerk GmbH		
Rue:	Langgewann 101		
Lieu:	D-67547 Worms		
Téléphone:	+49 (0)6241 5906-0	Téléfax:	+49 (0)6241 5906-999
e-mail:	info@rowe-oil.com		
Internet:	www.rowe-oil.com		
Service responsable:	sdb@rowe-oil.com		

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Giftnotruf Mainz (DE; E) +49 (0)6131-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1A

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Polysulfures, di-tert-Bu

produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)

Métaborate de magnésium

Amines, C10-14-tert-alkyle

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 2 de 11

P264	Se laver Mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans procéder à l'élimination conformément aux dispositions locales.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance	N° CE	N° Index	N° REACH	Quantité
	Classification SGH				
68937-96-2	Polysulfures, di-tert-Bu				2,5 - < 5 %
	273-103-3			01-2119540515-43	
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 3; H317 H412				
	produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)				1 - < 2,5 %
	931-384-6			01-2119493620-38	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H302 H318 H317 H411				
13703-82-7	Métaborate de magnésium				0,3 - < 1 %
	237-235-5			01-2120769073-53	
	Skin Sens. 1B; H317				
	Amines, C10-14-tert-alkyle				0,3 - < 1 %
	701-175-2			01-2119456798-18	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H302 H314 H318 H317 H335 H400 H410				
597-82-0	thiophosphate de O,O,O-triphényle				0,3 - < 1 %
	209-909-9			01-2119979545-21	
	Repr. 2; H361fd				
74499-35-7	Phénol, dérivés (tétrapropényle)				< 0,1 %
	616-100-8				
	Repr. 1B, Skin Corr. 1, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H360F H314 H318 H400 H410				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

Changer les vêtements imprégnés.

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 3 de 11

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

Danger par aspiration: Appeler immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés:

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Acide sulfhydrique (H₂S).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection. suie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des réipients.

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 4 de 11

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Porter un vêtement de protection approprié.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conditions à éviter: formation d'aérosol ou de nébulosité.

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Classe de feu: B (normes DIN/EN: EN2)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Alimentaire pour l'homme et pour l'animal, Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique. Tenir à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile pour engrenages

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition**

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 5 de 11



Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas inspirer les vapeurs.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation:
Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	marron
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur:	non applicable	Testé selon la méthode DIN 51369
------------	----------------	----------------------------------

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
------------------	---------------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
--	---------------

Point d'éclair:	>200 °C	ISO 2592
-----------------	---------	----------

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
----------------------------------	---------------

Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
----------------------------------	---------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 6 de 11

Température d'inflammation: Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: <0,1 hPa calculé.
(à 20 °C)

Densité (à 15 °C): ~ 0,875 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

Solubles dans les hydrocarbures (pétrole.)

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité cinématique: ~ 28 mm²/s DIN 51562
(à 100 °C)

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: aucune/aucun Solvants

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

aucune/aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Agents oxydants, fortes.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition thermique dans des conditions de stockage/manipulation/transport appropriées.

Début de décomposition à des températures élevées (>65°C)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

possibles avec des oxydants puissants.

Dans des conditions normales, le produit est stable et des réactions dangereuses sont improbables.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune/aucun

Information supplémentaire

Aucune décomposition thermique dans des conditions de stockage/manipulation/transport appropriées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 7 de 11

Toxicité aiguë

Pas de données disponibles

Effet irritant: Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	Amines, C10-14-tert-alkyle				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : aucune/aucun

Un contact fréquent ou prolongé avec les yeux peut provoquer leur irritation.

Effets sensibilisants

Il peut être présumé que le produit fini n'est pas sensibilisant pour la peau en raison de la très faible teneur en substances sensibilisantes.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ce produit n'a pas été classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Observation diverses

il n'est connu aucun danger particulier inhérent à ce produit si l'utilisation est conforme et respecte les consignes indiquées relatives aux mesures de précaution.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
	produits de réaction de l'acide bis(2-éthylhexyl)dithiophosphorique avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et des amines alkylées C12-14 (ramifiées)				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 91,4 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 8 de 11

installations d'épuration biologique. Difficilement éliminable de l'eau.

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Le produit est partiellement biodégradable. Il reste des résidus notables.

Les huiles usagées ne doivent être versées ni dans les canalisations d'égouts ni dans les eaux et ne doivent pas pénétrer dans le sol.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Organismes aquatiques: Pas de données disponibles

Effets dans les stations d'épuration Pas de données disponibles

Pas de données disponibles

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les critères de classement des déchets cités sont des recommandations basées sur l'utilisation probable de la substance qui peuvent éventuellement être remplacés par d'autres chez l'utilisateur.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Code d'élimination des déchets - Produit

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 9 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30: Phénol, dérivés (tétrapropényle)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 10 de 11

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la
(les) section(s): 9.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation
intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC RACING DIFFERENTIAL GEAR OIL SAE 75W-140 LS

Date de révision: 16.09.2020

Page 11 de 11

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1A; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles servent à décrire notre produit en relation avec les exigences de sécurité et ne garantissent pas de caractéristiques du produit. Nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'intégralité des informations.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)